



Un message de votre conseil municipal

Bonjour à vous chers concitoyens
J'espère que vous avez tous passé un bel été.
Voilà ce qui a occupé le nôtre

Tout d'abord, mentionnons que nous avons procédé à l'embauche de M. Stéphane Isabel en tant que coordonnateur aux loisirs. Il est avec nous afin de préparer et planifier la fin de cette année et celle qui s'en vient.

Aussi, depuis août dernier, nous avons pourvu le poste de directeur général. M. Isabeau Villandré s'est joint à notre équipe pour occuper cette fonction. Avocat de formation et fort de ses nombreuses expériences à l'international, c'est avec plaisir que nous l'avons accueilli dans notre équipe. M. Villandré demeure au Kamouraska et connaissait déjà Saint-Pacôme. Il est au fait de nos enjeux, de nos nombreux atouts et de notre potentiel. Et, c'est avec enthousiasme qu'il s'est engagé à relever tous les défis qui sont les nôtres et qui sont devenus les siens.



Également, nous avons, le 17 septembre dernier, célébré l'action bénévole à Saint-Pacôme. C'est aux Jardins du Clocher que de nombreux bénévoles ont été invités à venir échanger entre eux. L'équipe municipale était heureuse de souligner le rôle important qu'ils jouent dans la municipalité et nous tenions à les remercier de tout ce qu'ils mettent en œuvre pour agrémenter notre vie communautaire. Encore une fois, mille mercis à eux tous (*photos page suivante*).

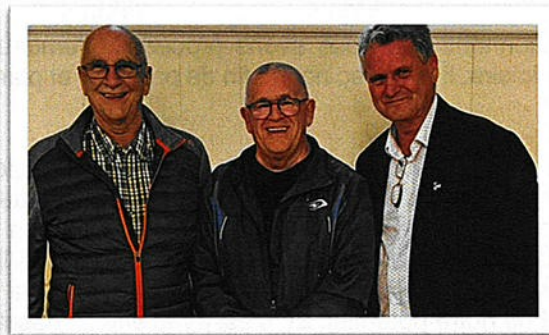
L'automne est déjà arrivé et les préparatifs pour l'hiver s'en viennent. Il peut neiger, le contrat pour les chemins d'hiver a été signé, et ce pour 3 ans.

Bonne fête de l'Halloween à tous. Ce sera célébré à Saint-Pacôme le 22 octobre. La fête sera organisée par le Comité du parc. De plus amples informations vous seront communiquées sous peu.

Encore une fois, n'hésitez pas à entrer en contact avec M. Villandré ou M. Martin pour quoi que ce soit, ils seront là pour vous.

À bientôt,
Votre équipe municipale
Louise, Cédric, Jennifer, Virginie, Annick, Benoît et Chantal.

Merci aux bénévoles des différents comités !



Nos organismes

TROIS AUTRICES FINALISTES POUR LE PRIX SAINT-PACÔME

La 20^e remise du prix Saint-Pacôme du roman policier se tiendra le 1^{er} octobre prochain, à 18 heures, au Club de Golf de Saint-Pacôme dans sa formule originale. La grande gagnante sera dévoilée lors de cette soirée puisque pour la première fois, ce sont trois autrices qui sont finalistes.

Les autrices qui ont retenu l'attention des trois juges cette année sont (*dans l'ordre des photos*) Roxanne Bouchard pour son roman *Le murmure des hakapiks* paru chez Libre Expression; Anna Raymonde Gazaille, pour son roman *Secrets boréals* paru chez Leméac et Catherine Lafrance pour *L'étonnante mémoire des glaces*, paru chez Druide.



3 500 \$

La gagnante recevra une bourse de 3 500 \$, remise grâce à la collaboration de la MRC de Kamouraska et de la municipalité de Saint-Pacôme. Les éditeurs ont soumis un total de 43 romans parus pendant l'année 2021 et le premier semestre de l'année 2022, soit une dizaine de plus que lors de la précédente édition.

Prix Jacques-Mayer

À nouveau cette année, le prix Jacques-Mayer du premier polar et les prix de la rivière Ouelle, récompensant des nouvelles policières d'auteurs n'ayant jamais publié seront remis.

En terminant, mentionnons que le dernier gagnant du prix Saint-Pacôme était l'auteur Biz, pour son roman *Les Abysses* publié aux Éditions Leméac. Les gens qui souhaitent avoir plus d'information sur la soirée du Gala peuvent écrire à inforomanpolicier@gmail.com.

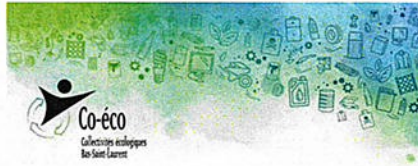
NOS CIMETIÈRES

Lieux de recueillement... de respect envers ceux qui nous ont précédés... Chaque année, des gens de Saint-Pacôme et d'ailleurs viennent les visiter. D'où l'importance de bien les entretenir. En vertu du règlement régissant nos cimetières, l'article 6.7 concernant l'aménagement d'un lot se lit comme suit : le concessionnaire « ne doit y déposer, semer ou planter ni bouquet, ni arbuste, ni arbre et la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Le dépôt ou l'installation d'arrangements floraux sur le monument sont permis. »

Cela signifie qu'aucune plante vivace (rosier, arbuste ou autres) ne doit être plantée sur le terrain. Malheureusement, nous retrouvons de

ces plantations qui nuisent à la tonte du gazon. Les personnes responsables de l'entretien n'ont pas à désherber : donc, ils contournent ces obstacles, ce qui laisse une impression d'un travail négligé de leur part.

On demande aux concessionnaires ne respectant pas cet article du règlement de bien vouloir enlever toute plantation non permise de même que tout objet déposé directement au sol, d'ici le 1^{er} novembre 2022. À partir de cette date, un responsable de l'entretien aura le mandat de le faire pour vous. Nous comptons sur la collaboration de tout un chacun pour que ces lieux reflètent notre fierté de citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme. **Votre Conseil de Fabrique**



LA GESTION DES DÉCHETS : L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

Comme chaque année, la fin de la saison estivale voit le nombre de vacanciers diminuer considérablement dans notre belle région. Point de vue déchets, ces mêmes vacanciers n'ont pas toujours la cote et sont même souvent pointés du doigt pour leur manque de rigueur dans le tri de leurs déchets — qui se retrouvent d'ailleurs parfois dans nos si beaux espaces naturels. Le relâchement des bonnes habitudes nous guette lorsqu'on est en vacances !

Besoin d'un petit coup de pouce pour rappeler amicalement à nos précieux visiteurs les pratiques exemplaires ? Voici quelques idées à mettre en œuvre sur votre territoire : l'implantation d'îlots de tri dans vos espaces achalandés ; l'affichage informatif dans vos espaces touristiques ; la distribution d'un encart à glisser dans le cartable d'accueil des lieux d'hébergement (hôtel, gîte, camping, etc.) et l'utilisation de contenants biodégradables ou compostables dans vos restaurants.

Donnons toutes les chances à nos divers déchets de se rendre au bon endroit !

Et la bonne nouvelle, c'est que ces mesures peuvent être mises en place dès maintenant ! L'été a beau tirer à sa fin, l'automne et l'hiver arriveront bien assez vite avec leur lot d'amateurs d'activités de plein air et de motoneigistes venus arpenter les quelque 1 800 km de pistes qu'offre la région !

L'IMPORTANCE DU TRI DANS NOS ÉCOCENTRES

L'écocentre n'est pas un dépôt ! Nous travaillons fort pour que les sites accueillent un maximum de matériaux qui seront ensuite acheminés vers des espaces de recyclage ou de réemploi.

Il est donc essentiel de trier vos matières avant de vous rendre à l'écocentre pour réduire le temps de passage sur le site (les écocentres traitent en moyenne jusqu'à 8 véhicules par heure) ; garantir la sécurité de tous, notamment au moment de la manipulation des matières ; respecter le personnel qui travaille sur place et qui n'a pas à effectuer le tri à la place des usagers ; optimiser la qualité du réemploi et du recyclage ; éviter de payer des frais d'enfouissement, car les matériaux non triés y sont souvent envoyés.

Pour connaître les différentes catégories de matériaux ainsi que les frais qui peuvent être facturés, rendez-vous dans la portion Écocentres de notre site internet [co-eco.org/ecocentres/].

FABRIQUE SAINT-PACÔME

OUVERTURE DES BUREAUX

Veuillez prendre note que le bureau de la Fabrique est déménagé à l'Église de Saint-Pacôme. Vous pouvez joindre un responsable au 418 315-0710. Heures d'ouverture : le mardi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.

CONCERT DE NOËL

Un concert de Noël avec le Groupe Vocal Mouv'Anse aura lieu dans l'église (Jardins du clocher) le dimanche 4 décembre à 14 h. Comme les places sont limitées, inscrivez cela dans votre agenda et surveillez la vente des billets qui se fera

à la fin septembre. Cette activité-bénéfice au profit de la Fabrique de Saint-Pacôme est réalisée grâce à la collaboration des différents organismes de notre village, des nombreux commanditaires et de notre municipalité. Le Marché Ami (épicerie Gilbert Royer) sera dépositaire des billets de spectacle.

Cours

Voici l'offre de cours pour l'automne 2022-2023 en formation continue au centre Saint-Charles de La Pocatière du centre d'éducation des adultes de Kamouraska-Rivière-du-Loup : Atelier d'anglais, Atelier d'espagnol, Gymnastique du cerveau, Exploration informatique, Ma tablette au quotidien. La personne à rejoindre au centre Saint-Charles est Michelle Petit : 418 856-1446.

MARIE PARENT ÉLUE PRÉSIDENTE PROVINCIALE DES CERCLES DE FERMIFIÈRES DU QUÉBEC

Récemment, Mme Marie Parent, de Saint-Pacôme, a été élue présidente provinciale du Cercle des Fermifières du Québec. Elle a accepté de répondre à nos questions.

Depuis combien de temps êtes-vous impliquées dans les Cercles de fermifières ?

Mon implication au sein des CFQ a débuté en 2000 au Cercle de Fermifières L'Islet-sur-Mer. Je voulais apprendre à tisser. Le tricot, la couture et la broderie faisant déjà partie de mes centres d'intérêt. En 2006, je suis devenue membre du Cercle Saint-Pacôme et j'occupe le poste de présidente depuis 2016. Au fil des ans, plusieurs événements ont été organisés avec la collaboration de toutes les membres, toutes plus dynamiques les unes que les autres. 2 Congrès régionaux ainsi qu'un 75^e et un 80^e anniversaire de fondation pour ne souligner que ceux-ci. De plus, j'ai occupé le poste de secrétaire, de conseillère et finalement de présidente au sein du Conseil d'administration régional. Ce dernier comprend les Cercles de 3 MRC, soit L'Islet, Kamouraska et Témiscouata, sans oublier 2 Cercles au Nouveau-Brunswick. Une excellente école avant d'arriver au niveau provincial où je siège depuis 2021, d'abord comme conseillère puis comme présidente depuis juillet 2022.

Qu'est-ce qui vous a conduit à vous impliquer au sein de ce mouvement ?

Je crois sincèrement à la transmission du patrimoine artisanal. Dès le départ, quand j'ai compris l'implication de toutes ces femmes pour transmettre leur savoir-faire artisanal et culinaire, j'ai compris que c'était pour moi. Il s'agit d'une mission propre à notre association et je suis très fière d'en être membre et de la représenter à titre de présidente.

En quoi consistent le travail et les responsabilités d'une présidente provinciale ?

La présidente provinciale est la première représentante des CFQ, elle doit assurer une présence lors d'événements, tel un 100^e, afin que les membres sentent bien qu'elles sont importantes et appréciées. Selon moi, elle doit voir à ce que toutes les actions dans les Cercles et dans les Fédérations soient communiquées au grand public. L'engagement des

Cercles et des Fédérations dans toutes les sphères de nos communautés est primordial et essentiel. La présidente doit aussi voir au bon fonctionnement du siège social avec la direction générale, les employées et les contractuels. Le travail en équipe doit devenir la priorité des priorités.

Que souhaitez-vous apporter aux Cercles des Fermifières comme présidente ?

Je souhaite apporter une meilleure compréhension du rôle important que nous pouvons jouer dans notre société à travers une valorisation du bénévolat et de tout ce qu'on peut en retirer. Les réalités sont différentes dans les milieux urbains et ruraux, il faut en tenir compte et savoir s'adapter.

Les Cercles des Fermifières ont-ils besoin de nouveaux membres pour survivre ?

Nous avons maintenant 107 ans d'existence. Il en a fallu des personnes pour assumer toutes les tâches dévolues aux administratrices à tous les niveaux ! Sans l'aide

de toutes les bénévoles qui ont participé tout au long de cette période, nous n'en serions pas là. Le recrutement est la pierre angulaire de notre survie.

Quelles solutions voyez-vous pour recruter de nouveaux membres ?

En nous permettant de rejoindre un plus grand nombre de personnes, les nouvelles technologies telles YouTube, Facebook et Instagram devraient nous aider à accroître notre nombre de membres. La publication de nos activités peut susciter l'intérêt de plus d'une. Nous devons aussi nous ouvrir à la diversité, un grand plus pour notre société.

Comment pourrions-nous définir la mission des Cercles de Fermifières en 2022 ?

Notre mission comporte deux volets aussi importants l'un que l'autre. J'ai déjà parlé du premier et je crois que nous pourrions suppléer à l'enseignement qui se donnait autrefois dans les écoles en transmettant notre savoir artisanal et nos nombreux secrets culinaires. De plus, notre mission consiste en l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. Notre contribution à OLO, Mira et Préma Québec, entre autres, permettent de le faire.



LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-PACÔME S'IMPLIQUE...



Cette année, des membres du Club ont consacré du temps à nos aînés(es) qui vivent dans deux résidences pour personnes âgées (RPA) Le Lys d'argent et la résidence du Vieux Moulin. En collaboration avec les responsables, les employés, des résidents et des membres de leurs familles, des après-midi de Bingo ont fait le bonheur de tout le monde. Les résidents ont demandé aux bénévoles de revenir à l'automne !

Avant l'arrivée des vacances, une activité Chants et Danse avec M. Langis Laflamme (guitariste et chanteur) a eu lieu au Lys d'argent. Ce fut aussi une excellente activité. Les résidents ont chanté et dansé, et cela avec beaucoup d'entrain !

Merci à nos membres bénévoles qui donnent de leur temps pour accomplir ce genre d'activité auprès de nos aînés(es). Vous êtes des petits anges, Angèle, Danielle, Ginette, Jacqueline et Louise ! Un merci particulier à Claire Dionne, qui a démarré l'activité Bingo post-pandémie à l'automne et organise avec moi toutes ces activités.

Au centre municipal, le jeudi après-midi, nous avons aussi organisé l'activité de Scrabble. Entre quatre à huit personnes se sont rencontrées pendant plusieurs mois. Cela devra recommencer, à l'automne, avec l'activité Cartes.

Notre organisme a comme but de briser l'isolement et d'améliorer la qualité de vie des gens de notre village. Si vous avez quelques heures de libres par semaine ou par mois, communiquer avec nous

France Pelletier

Membre du CA du Club des 50 ans et plus de Saint-Pacôme



MERCI

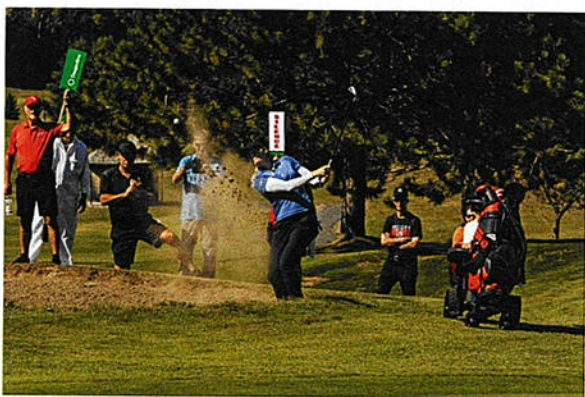
La municipalité de Saint-Pacôme tient à remercier les Chevaliers de Colomb de Saint-Pacôme pour un don de 242 \$ offert au Camp de jour pour ses activités de l'été 2022.

UN 50^E ANNIVERSAIRE RÉUSSI POUR LE CLUB DE GOLF

À quelques jours de la fin des festivités entourant le 50^e anniversaire du Club de golf Saint-Pacôme, le président des fêtes, M. Alain Chamberland, pouvait déjà parler d'une réussite. « Il a fait beau et les gens ont participé en grand nombre aux activités qui se sont échelonnées de mai à septembre », a-t-il déclaré.

Le tournoi d'ouverture du 28 mai a permis de démarrer la saison du bon pied. Les golfeurs étaient présents en grand nombre et heureux de se retrouver pour pratiquer leur sport favori.

Certaines activités ont particulièrement marqué le 50^e. Les cours de golfs offerts à la future relève ont été très populaires les lundis, mercredis et samedis, affichant complet à chaque présentation (*photo de droite*). Cette activité visant à « mousser la pratique du golf auprès des jeunes sera de retour la saison prochaine », selon M. Chamberland.



UN ÉVÉNEMENT MAJEUR

Une visite qui n'est pas passée inaperçue a été celle de la golfeuse professionnelle Maude-Aimée Leblanc (*photo de gauche — crédit photo Marie Dallaire*). Huit golfeurs et golfeuses ont eu le plaisir de réaliser un demi-parcours en sa compagnie (quatre joueurs pour le premier neuf et quatre autres pour le second). Cet événement fut une grande réussite, selon Alain Chamberland. Il soulignait que Mme Leblanc a été très disponible et généreuse, autant sur le terrain que lors du cocktail qui a réuni une centaine de personnes.



Une autre activité qui a connu un beau succès a été le pique-nique familial au cours duquel il était possible de frapper des balles dans la zone multicycles. Cette activité a eu lieu à deux reprises.

TOURNOI DU 50^E

Environ 130 golfeurs et golfeuses ont participé au Tournoi du 50^e en présence du président d'honneur des Fêtes, le docteur Gaétan Lévesque. Une dizaine de personnes se sont ajoutées pour le souper. Parmi les prix de présence qui ont été tirés au hasard, soulignons que M. Réjean Lévesque de La Pocatière a gagné sa carte de saison pour l'an prochain.

Bref, selon M. Chamberland, autant les activités entourant les Fêtes du 50^e que la saison régulière ont été un succès. Plusieurs touristes de l'extérieur ont fréquenté le club de golf cet été, ajoute-t-il. Autre bonne nouvelle, le nombre de membres est plus élevé qu'avant la pandémie, se réjouit M. Chamberland. La relève aussi est à la hausse.

« En terminant, je veux remercier notre président d'honneur, le Dr Gaétan Lévesque, la municipalité de Saint-Pacôme, l'ensemble des commanditaires et tous ceux qui ont pris part aux festivités, sans qui un tel succès n'aurait pas été possible. Je vous donne rendez-vous pour le tournoi de fermeture le 25 septembre prochain », a conclu Alain Chamberland.

Nos entreprises...

Quincaillerie R. Pelletier Enr.

« On trouve de tout, même... l'ami Raymond. » Voilà un slogan qui aurait pu être utilisé pour parler de la Quincaillerie Raymond Pelletier si une certaine chaîne de pharmacie ne se l'était pas déjà approprié. Cette petite phrase amusante résume si bien ce commerce acheté en 1959 par M. Robert Tardif et où on retrouve à peu près tout.

Le livre du 150^e anniversaire de Saint-Pacôme nous apprend que M. Tardif en avait fait l'acquisition du commerce et de la maison privée de M. Aurèle Boucher, marchand de gros en cigarettes et chocolat. M. Boucher opère aussi une épicerie et un restaurant.



Raymond Pelletier vous accueille comme un ami.

Devenu la Quincaillerie Tardif, le commerce est agrandi en 1972 et prend l'allure qu'on lui connaît encore aujourd'hui. Robert Tardif et son épouse l'ont exploité jusqu'en 1989, avant de la vendre à M. Jean-Paul Lajoie, également propriétaire de la meunerie. M. Pelletier en est propriétaire depuis 1994.

Homme d'expérience

L'ami Raymond, comme plusieurs clients se plaisent à l'appeler, a acquis au fil des ans une vaste expérience dans le domaine de la quincaillerie après avoir travaillé au sein de diverses entreprises telles que la Quincaillerie Paul Martin des Galeries La Pocatière, la COOP La Riveraine de Rivière-Ouelle et le Centre de quincaillerie et de matériaux de construction de la Coopérative agricole de la Côte-Sud. Il possède aussi une formation en plomberie, ce qui fait de lui un conseiller hors pair dans tous ces secteurs.

De plus, ce qui distingue la Quincaillerie R. Pelletier est la grande diversité de tout ce qu'on peut y trouver sur une superficie de près de 4 000 pieds carrés : de la peinture, des outils manuels, de la quincaillerie en vrac, des articles de cuisine, des objets saisonniers, des tuyaux pour la plomberie, etc. Bref, dès que quelque chose se brise dans la maison, il y a de bonnes chances que l'ami Raymond puisse le remplacer. Il offre même un service de taillage de verre, de reproduction de clés et de remplacement de piles de montres. Un beau commerce de proximité depuis plus de 60 ans.

Les membres du comité du Pacômien

Virginie St-Pierre-Gagné — Jean Santerre. Rédaction et mise en page : Maurice Gagnon

Pour nous joindre : lepacomien@gmail.com